
**PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPEL A PROJET RELATIF A LA CRÉATION
DE 62 MESURES DE PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (DONT 42 MESURES RENFORCÉES) ET DE 120 MESURES D'AIDE
ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT SUR LE TERRITOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE**

Avis de la Commission

Articles R. 313-2-2, R.313-5-1 et R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles

Objet de l'appel à projet : Création de 62 mesures de placement éducatif à domicile (PEAD) - dont 42 mesures renforcées - et de 120 mesures d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) sur le territoire du Département de la Haute-Marne.

Autorité compétente pour prendre l'autorisation : La Préfète de la Haute-Marne et le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne en ce qui concerne les 120 mesures d'aide éducative en milieu ouvert et le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne en ce qui concerne les 62 mesures de placement éducatif à domicile.

Documents remis par les instructeurs : **Compte rendu d'instruction motivé et les projets des deux candidats**

L'an deux mille vingt-quatre le 14 février à 14 heures,

La Commission d'information et de sélection d'appel à projet, composée comme suit :

Co-Présidentes :

Madame Rachel BLANC, Première Vice-Présidente déléguée au Pôle des Solidarités
Madame Fabienne LOGEROT, Directrice départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

Membres ayant voix délibérative :

Madame Sylvie KONARSKI (Chargée de mission enfance famille à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations), Monsieur Florent BERQUET (Conseiller technique en charge de la structuration des ESSMS à la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Est) **en visio**, Madame Dominique VIARD (Conseillère départementale et Vice-Présidente en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Insertion au Pôle des Solidarités), Madame Marie-Claude LAVOCAT (Conseillère départementale), Madame Emmanuelle GARNIER (Directrice de PHILL), Madame Céline PERRET (Directrice de La Passerelle) et ayant procuration pour Monsieur Bertrand HOPFNER (Directeur adjoint de RELAIS 52), Monsieur Luc PRADALET (Président de l'ADPJ 52), Monsieur Francis DONGOIS (Président d'Habitat et Humanisme 52), Madame Marie-Laure DUBUS (Présidente de La Margelle) **en visio**.

Membres ayant voix consultative :

Monsieur Stéphane RECOUVREUR (Représentant de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute-Marne), Madame Brigitte JANNAUD (Présidente de l'UDAF 52), Madame Nathalie DELAMOTTE (Responsable du service action sociale de la CAF 52) **en visio**, Monsieur Théo POMRENKA (Représentant d'usagers) **en visio**, Madame Sandra LACHENAL (Personnel technique à la direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations), Madame Julie VOILQUIN (Personnel technique du Conseil départemental).

assistée de :

Les instructeurs relatifs à la création de 62 mesures de PEAD : Monsieur Pierre BARLOY (Directeur de l'Enfance, de l'Insertion et de l'Accompagnement social du Pôle des Solidarités), Monsieur Thomas MICHELOT (Chef de l'unité

« Contractualisation ESMS » et Chef de service adjoint à la Cheffe du service administratif et financier du Pôle Solidarités), Monsieur Cédric NOIR (Chef du service Enfance-Jeunesse au sein de la Direction de l'Enfance, de l'Insertion et de l'Accompagnement social du Pôle Solidarités).

Les instructeurs relatifs aux 120 mesures AEMO : Monsieur Thomas MICHELOT (Chef de l'unité « Contractualisation ESMS » et Chef de service adjoint à la Cheffe du service administratif et financier du Pôle Solidarités), Monsieur Cédric NOIR (Chef du service Enfance-Jeunesse au sein de la Direction de l'Enfance, de l'Insertion et de l'Accompagnement social du Pôle Solidarités), Monsieur Ruddy KRAMP (Responsable des politiques institutionnelles au sein de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aube/Haute-Marne)

s'est réunie pour rendre un avis sur le classement des projets en réponse à l'appel à projet mentionné ci-dessus.

Rappel des dossiers enregistrés lors de l'ouverture des offres du 6 octobre 2023 :

Nom du candidat	Observations
La Fondation Lucy Lebon	Lot 2 et 3 pour le PEAD Lot 4 et 5 pour l'AEMO Offre conforme au cahier des charges
La Fédération des APAJH	Lot 1,2 et 3 pour le PEAD Lot 4 et 5 pour l'AEMO Offre conforme au cahier des charges

Les rapports d'analyse des projets ont été présentés à la Commission d'information et de sélection d'appel à projets qui, in fine, établit le classement suivant :

N° de Lot	Nom des Lots	Classement		Observation
Lot N°1	PEAD simple Sud	1 : APAJH	2 : -	12 voix délibératives sur 12 en faveur de l'APAJH
Lot N°2	PEAD renforcé Nord	1 : APAJH	2 : Lucy Lebon	12 voix délibératives sur 12 en faveur de l'APAJH
Lot N°3	PEAD renforcé Sud	1 : APAJH	2 : Lucy Lebon	11 voix délibératives sur 12 en faveur de l'APAJH
Lot N°4	AEMO Nord	1 : Lucy Lebon	2 : APAJH	12 voix délibératives sur 12 en faveur de la Fondation Lucy Lebon
Lot N°5	AEMO Sud	1 : Lucy Lebon	2 : APAJH	12 voix délibératives sur 12 en faveur de la Fondation Lucy Lebon

Fait à CHAUMONT, le **12 MARS 2024**

La Co-Présidente de la Commission
en représentation de la Préfète de la Haute-Marne

Fabienne LOGEROT

La Co-Présidente de la Commission
en représentation du Président du Conseil Départemental

Rachel BLANC